

VOYAGEZ VERT - AUTOBUS HYBRIDE

21507

PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS 2022 – 2031

À PROPOS DU RTL

Le Réseau de transport de Longueuil (RTL) est le principal acteur de la mobilité des personnes sur le territoire de l'agglomération de Longueuil. Troisième société de transport en importance au Québec avec un réseau de 742 kilomètres, il couvre les villes de Boucherville, Brossard, Saint-Bruno-de-Montarville, Longueuil et Saint-Lambert.

Afin de répondre aux besoins de sa clientèle, le RTL compte non seulement sur un réseau de lignes d'autobus régulier, mais aussi sur un service de taxi collectif et de transport à la demande qui permet de desservir certains secteurs en développement ou de population moins dense, ainsi que certains parcs industriels. Il offre également plusieurs trajets de lignes scolaires intégrées afin de faciliter le transport des étudiants sur son territoire. Finalement, le service de transport adapté dessert plus de 5 000 personnes ayant une limitation fonctionnelle significative.

De nombreux grands projets sont présentement en cours au RTL. Ces projets, qui incluent notamment l'électrification de la flotte, le maintien et la modernisation des infrastructures, l'arrivée du REM et la refonte du réseau, marqueront un changement important en matière de mobilité sur le territoire.

Avec plus de 1100 employés, le RTL est un employeur important et participe ainsi à la vitalité économique de la région.

Ouvert sur son milieu, il fait partie intégrante de la vie des personnes et de la communauté en apportant des solutions efficaces, novatrices et adaptées aux besoins évolutifs de la clientèle. Le RTL place ainsi l'amélioration de la qualité de vie des citoyens au cœur de son engagement.

Bienvenue à bord!



À PROPOS DU RTL

Une vision renouvelée

La pandémie de la COVID-19 a grandement impacté les sociétés de transport et a eu un effet considérable sur les sources de financement.

Malgré ces difficultés, les efforts et les investissements pour développer le transport en commun dans l'agglomération de Longueuil doivent se poursuivre afin d'assurer la fiabilité des infrastructures existantes et d'accroître la qualité de l'offre de service, en complémentarité avec l'arrivée prochaine du REM et le projet de lien électrique est-ouest. Le RTL a donc revu les objectifs de sa vision 2025 en vue de les atteindre plus rapidement.

C'est donc dans ce contexte que le RTL présente son *Programme des immobilisations 2022-2031*, des investissements responsables, qui assureront la pérennité et la santé financière du réseau de transport collectif pour les années à venir.



SIGLES ET ACRONYMES

ARTM	Autorité régionale de transport métropolitain
EBI	Entente bilatérale intégrée Canada-Québec
FDR	Fonds de roulement (budget exploitation)
MPB	Mesures préférentielles pour autobus
MTQ	Ministère des Transports du Québec
OPTC	Organismes publics de transport en commun
PAFFITC	Programme d'aide financière du Fonds pour l'infrastructure de transport en commun
PAGITC	Programme d'aide gouvernementale aux infrastructures de transport collectif
PAGTCP	Programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes
PDI	Programme décennal des immobilisations
PTI	Programme triennal des immobilisations
PQI	Programme quinquennal des immobilisations
REM	Réseau express métropolitain
RTL	Réseau de transport de Longueuil
SAEIV	Système d'aide à l'exploitation et d'information voyageur
SOFIL	Société de financement des infrastructures locales du Québec
STI	Système de transport intelligent
TI	Technologies de l'information

TABLE DES MATIÈRES

Méthodologie	p. 6
Tableau sommaire	p. 7
Faits saillants	p. 8
Financement des projets	p. 9
Évolution du service de la dette	p. 10
Sommaire des investissements par catégorie	p. 11
Réalisations	p. 16

MÉTHODOLOGIE

Le RTL transmet au plus tard le 31 octobre de chaque année, pour approbation, le Programme des immobilisations (PDI) à la Ville de Longueuil, dans ses compétences d'agglomération, conformément à l'article 134 de la Loi sur les sociétés de transport en commun.

Le programme présente les investissements projetés au cours des dix prochaines années.

Le PDI établit la liste de projets à étudier, à planifier et à réaliser en fonction des besoins du RTL. Il indique également les sources de financement prévues pour ces projets.

Les sommes présentées pour chacun des investissements ainsi que leur répartition dans le temps s'appuient sur les meilleures estimations disponibles au moment de la production du PDI. Les montants inscrits dans les tableaux et dans les textes représentent l'ensemble des coûts nets des ristournes sur la taxe.

Les investissements du RTL sont répartis selon les cinq catégories suivantes :

- 1- Bâtiments
- 2- Infrastructures
- 3- Machinerie, outillage et équipement
- 4- Technologies de l'information
- 5- Véhicules

Les investissements sont également ventilés selon leur nature, soit *Maintien* et *Amélioration et développement*.

Maintien : Investissement visant à maintenir en bon état les actifs existants par des interventions portant sur le remplacement, la rénovation ou la réfection d'équipement, de matériel roulant et d'infrastructure ayant atteint leur durée de vie utile ou par des interventions ou des travaux effectués en vue de prolonger la durée de vie utile de ces actifs.

Amélioration et développement : Investissement visant à améliorer la qualité des services offerts à la clientèle par des interventions portant sur la mise en place de mesures préférentielles ou incitatives à l'utilisation du transport en commun ou par des interventions visant à rehausser les caractéristiques techniques et opérationnelles des infrastructures existantes ou l'ajout d'infrastructures, d'actifs ou d'équipements connexes au service de transport.



Source : Programme d'aide au transport collectif des personnes et aux immobilisations en transport en commun.

TABLEAU SOMMAIRE PDI 2022 – 2031

Le RTL prévoit réaliser des investissements de l'ordre de 1 285 M \$ sur dix ans, dont 90 M \$ pour l'année 2022. Le PDI 2022 – 2031 représente une hausse de 123,8 M \$ (+ 10,7 %) par rapport au PDI 2021 – 2030 produit l'an dernier.

Plus de 96% des investissements sont admissibles à des subventions gouvernementales.

Le tableau sommaire ci-dessous présente les investissements prévus pour une période triennale (PTI), quinquennale (PQI) et décennale (PDI).

L'information est présentée par catégorie d'investissement, par nature et par source de financement.

Le PDI 2022 – 2031 est aligné avec la Vision 2025 adoptée par l'ensemble des villes de l'agglomération. Le programme est de plus, conforme au plan de relève du RTL.

Sommaire des investissements par catégorie

	2022	2023	2024	PTI	PQI	PDI
Bâtiments	40 565 817	28 312 184	113 540 262	182 418 263	457 625 784	892 324 127
Infrastructures	10 863 116	16 068 797	10 404 791	37 336 704	43 405 238	55 039 159
Machinerie, outillage et équipements	5 214 067	5 219 085	1 246 564	11 679 716	18 254 492	25 945 354
Technologies de l'information	20 498 824	14 524 446	9 237 636	44 260 906	50 630 441	66 269 316
Véhicules	13 252 320	16 888 377	23 075 553	53 216 250	127 732 612	245 189 586
Total	90 394 145	81 012 889	157 504 806	328 911 840	697 648 566	1 284 767 543

Ventilation des investissements par nature

	2022	2023	2024	PTI	PQI	PDI
Amélioration et développement	39 811 392	35 530 022	68 143 182	143 484 597	246 770 935	272 737 539
Maintien	50 582 753	45 482 866	89 361 624	185 427 243	450 877 631	1 012 030 004
Total	90 394 145	81 012 889	157 504 806	328 911 840	697 648 566	1 284 767 543

Sommaire des sources de financement

	2022	2023	2024	PTI	PQI	PDI
PAGITC	16 905 597	32 862 457	94 039 786	143 807 839	469 204 257	956 730 080
PAGTCP	43 923 853	29 379 817	58 009 826	131 313 496	162 622 844	200 007 175
SOFIL	12 725 070	10 019 652	1 087 699	23 832 421	28 072 165	72 454 141
PAFFITC	6 261 685	-	-	6 261 685	6 261 685	6 261 685
FDR	284 428	400 000	400 000	1 084 428	1 884 428	3 884 428
RTL	10 293 512	8 350 962	3 967 496	22 611 970	29 603 187	45 430 034
Total	90 394 145	81 012 889	157 504 806	328 911 840	697 648 566	1 284 767 543

FAITS SAILLANTS PDI 2022 – 2031

Le RTL prévoit investir 892 M \$ pour la catégorie **Bâtiments**, ce qui représente 69 % de ses investissements totaux prévus pour la période de 2022 à 2031. Cette somme servira principalement à la construction d'un nouveau garage à Saint-Hubert avec des investissements de l'ordre d'environ 600 M \$. Érigés dans les années 1950 et 1970, les deux garages sont dans un état de vétusté avancé.

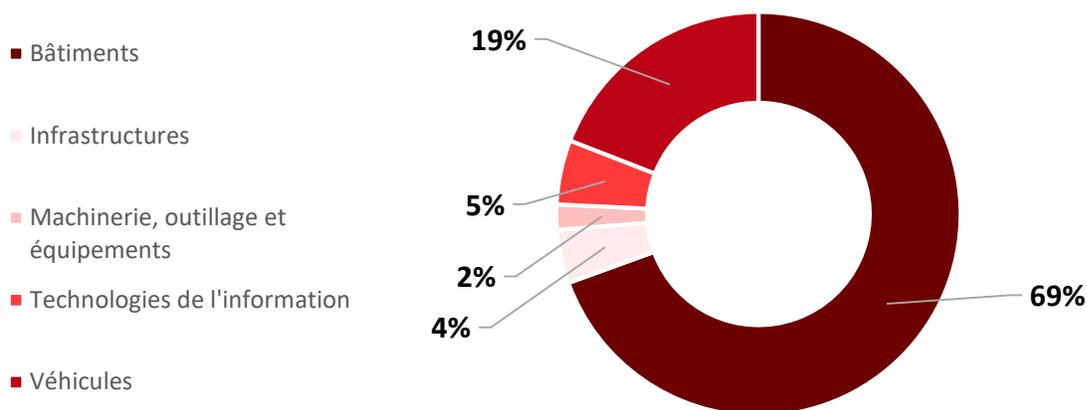
De 2022 à 2031, le RTL prévoit investir 245 M \$, soit 19 % des investissements, pour l'acquisition de **véhicules**. Ces sommes seront investies pour l'acquisition d'autobus écoénergétiques (électriques) et des véhicules de services.

Un montant de 66 M \$ servira à la **technologie de l'information**, ce qui représente 5 % des investissements totaux. Cette somme servira à la préparation technologique (planification et logiciels d'exploitation), la mise à jour des systèmes financiers et la poursuite du virage numérique.

De plus, 55 M \$ sont prévus pour les **infrastructures** et la révision du réseau, soit 4 % des investissements totaux qui permettront au RTL de poursuivre l'implantation de mesures préférentielles pour autobus (MPB), telle que l'aménagement de voies réservées. À cela s'ajoutent le remplacement et l'acquisition d'abribus pour le maintien du parc d'abribus du RTL.

Par ailleurs, 26 M \$, soit 2 % sont requis pour l'acquisition de **machinerie, outillage et équipements** servant à l'entretien des véhicules.

Ventilation des prévisions d'investissement par catégorie sur 10 ans



FINANCEMENT DES PROJETS

PDI 2022 – 2031

La grande majorité des projets d'investissements sont admissibles à des subventions gouvernementales. Le taux de subvention varie entre 75 % et 100 % selon le type d'actif et la source de financement. La différence est assumée par le RTL.

Le RTL bénéficie de différentes sources de financement provincial et fédéral qui proviennent de plusieurs programmes d'aide financière aux immobilisations. Chaque programme a des critères d'admissibilité distincts ainsi que des taux de subvention et des types de remboursement.

Ces programmes visent à soutenir financièrement les autorités organisatrices de transport dans la réalisation des projets d'immobilisations nécessaires à l'organisation et à l'exploitation des services de transports en commun tels que la construction de garage, de terminus, de stationnements incitatifs, de voies réservées. L'acquisition de biens tels que d'autobus, d'abribus, de terrains, de biens à caractère technologique, etc. sont également admissibles à une aide financière dans le cadre de ces programmes de subvention.

À titre d'information, vous trouverez ci-dessous une brève description des programmes d'aide financière aux immobilisations :

Le programme d'aide gouvernementale au transport collectif des personnes (PAGTCP) du ministère des Transports du Québec (MTQ) : Pour une grande partie des projets, la contribution du MTQ s'élève à 75 % des dépenses admissibles en vertu du programme.

Le programme d'aide aux immobilisations en transport en commun de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) et du MTQ : Le taux de subvention s'élève entre 90 % et 95 % des dépenses admissibles. L'acquisition de terrains n'est pas admissible à ce programme d'aide.

Le programme d'aide gouvernementale aux infrastructures de transport collectif (PAGITC) : Ce programme a été adopté pour contribuer à l'atteinte des objectifs de la Politique de mobilité durable – 2030 (PMD). Le taux de subvention varie de 90 % à 100 %, en respectant certaines conditions.

ÉVOLUTION DU SERVICE DE LA DETTE

Service de la dette

De 2023 à 2032, le service de la dette brute devrait passer de 20,9 M \$ à 112,4 M \$. Cette augmentation est principalement attribuable aux travaux de modernisation et d'électrification des garages du Vieux-Longueuil et de Saint-Hubert pour lesquels près de 90% des dépenses sont subventionnées.

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
Service de la dette brute	20 899 971	27 114 088	41 140 130	56 359 099	72 860 009	82 130 615	90 992 175	101 898 190	107 091 773	112 396 163
Service de la dette subventionnée	13 081 764	17 976 212	29 976 804	44 261 339	59 542 414	68 538 311	76 985 150	86 902 702	91 992 874	97 297 264
Service de la dette nette	7 818 207	9 137 876	11 163 326	12 097 761	13 317 595	13 592 303	14 007 025	14 995 488	15 098 899	15 098 899

Le service de la dette nette, à la charge du RTL, devrait passer de 7,8 M \$ à 15 M \$ sur une période de 10 ans. Une analyse rigoureuse est effectuée sur une base régulière par les équipes du RTL afin d'optimiser l'utilisation des subventions pour le financement de ses projets. Cette démarche vise ultimement à réduire au minimum les impacts sur le service de la dette du RTL.

Sommaire des investissements par catégorie

1 – Bâtiments

Cette catégorie comprend des investissements d'amélioration ou de maintien reliés à la modernisation et l'électrification des infrastructures.

Parmi les investissements de cette catégorie, on retrouve notamment la **construction du nouveau garage à Saint-Hubert, la réfection du centre administratif et des programmes de maintien des bâtiments et la transformation des garages en vue d'adapter les infrastructures existantes à l'arrivée des autobus électriques.**

	2022	2023	2024	PTI	PQI	PDI
Amélioration et maintien des bâtiments	29 306 764	21 401 131	21 070 208	71 778 102	91 111 546	113 244 525
Électrification	6 163 000	1 851 000	44 440 028	52 454 028	141 334 084	148 887 437
Nouveau bâtiment	5 000 000	5 000 000	48 000 000	58 000 000	224 970 000	629 970 000
Autres	96 053	60 053	30 027	186 133	210 154	222 165
Total	40 565 817	28 312 184	113 540 262	182 418 263	457 625 784	892 324 127

Sommaire des investissements par catégorie

2 – Infrastructures

Cette catégorie regroupe la réalisation de mesures préférentielles pour autobus (MPB), l'amélioration des arrêts via notamment le remplacement et l'acquisition d'abribus, ainsi que l'aménagement de pôles de mobilité et de terminus.

Les voies réservées, feux préférentiels, abribus, stationnements incitatifs et terminus sont au cœur du réseau du RTL et jouent un rôle clé dans l'expérience des usagers. **L'aménagement de voies réservées et l'ajout de MPB** sont notamment prévus dans le secteur des boulevards du Quartier et de Rome à Brossard, en prévision des prochaines stations terminales du REM.

	2022	2023	2024	PTI	PQI	PDI
Accès aux stations du REM	4 327 265	9 395 012	738 712	14 460 989	14 460 989	14 460 989
Amélioration des arrêts	1 083 637	922 206	814 500	2 820 343	4 449 343	7 080 343
Aménagement de pôles, terminus et nouvelles mobilités	804 048	1 050 000	4 150 000	6 004 048	8 304 048	13 304 048
Mesures préférentielles pour autobus et voies réservées	4 648 166	4 701 579	4 701 579	14 051 325	16 190 858	20 193 779
Total	10 863 116	16 068 797	10 404 791	37 336 704	43 405 238	55 039 159

Selon le programme de financement favorisé, les projets d'investissement visant l'implantation de voies réservées et de mesures préférentielles pour autobus sont financés à un taux variable pouvant aller jusqu'à 100 % des dépenses admissibles, en respectant certaines conditions .

Sommaire des investissements par catégorie

3 – Machinerie, outillage et équipements

Cette catégorie d'investissement inclut d'une part des projets d'acquisition et de remplacement de machinerie, d'outillage et d'équipements reliés principalement à l'entretien des autobus et des infrastructures et d'autre part, des équipements embarqués à bord des autobus.

Parmi les investissements de cette catégorie, on retrouve notamment **l'acquisition d'un simulateur de conduite des autobus électriques, l'installation d'un système de refroidissement de l'air ambiant pour les garages et le remplacement des lave-autobus.**

	2022	2023	2024	PTI	PQI	PDI
Machinerie, équipement et outillage	3 687 635	3 540 810	698 865	7 927 310	11 342 342	16 201 380
Équipements embarqués et accessoires	1 526 432	1 678 275	547 699	3 752 406	6 912 150	9 743 974
Total	5 214 067	5 219 085	1 246 564	11 679 716	18 254 492	25 945 354

Sommaire des investissements par catégorie

4 – Technologie de l'information

Cette catégorie regroupe principalement les acquisitions et les remplacements de systèmes de transport intelligents, d'équipements informatiques ainsi que d'applications et de logiciels permettant d'accroître la productivité et l'optimisation.

La poursuite du déploiement du **système d'information aux voyageurs** sur le réseau permettra à la clientèle du RTL de profiter d'informations pertinentes et en temps réel au niveau de leurs déplacements. Les usagers pourront également faire l'expérience d'un **projet pilote de déploiement de bornes d'horaires aux arrêts**. Le **remplacement du système de radiocommunication** représentera quant à lui une amélioration significative au niveau des infrastructures de communication avec les chauffeurs.

	2022	2023	2024	PTI	PQI	PDI
Applications d'affaires	4 807 235	2 551 639	1 345 837	8 704 712	10 613 777	13 728 469
Équipements et logiciels	1 569 763	595 472	469 508	2 634 742	3 842 588	6 122 116
Infrastructures et sécurité	2 605 276	754 791	975 669	4 335 736	5 651 503	9 379 838
Productivité et optimisation	3 495 787	2 478 423	549 214	6 523 425	7 206 497	7 825 056
Systèmes de transport intelligents	8 020 763	8 144 121	5 897 408	22 062 292	23 316 077	29 213 838
Total	20 498 824	14 524 446	9 237 636	44 260 906	50 630 441	66 269 316

Sommaire des investissements par catégorie

5 – Véhicules

Cette catégorie est constituée principalement de projets **d'acquisition d'autobus électriques et des véhicules de services**.

Le RTL prévoit procéder uniquement à l'acquisition de véhicules électriques à partir de 2022. Ces autobus écoénergétiques réduiront significativement les émissions de gaz à effet de serre, et ce, en respect de la volonté du gouvernement du Québec.

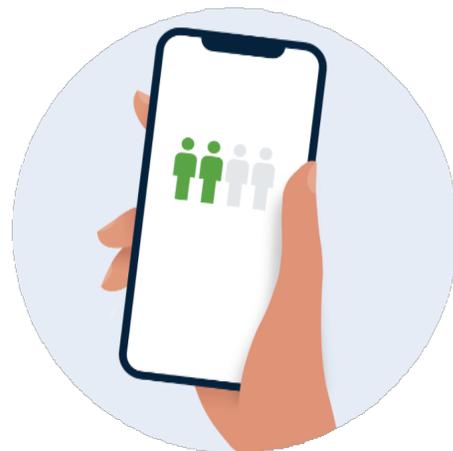
Les véhicules de services utilisés sur le réseau du RTL seront également remplacés et acquis selon des critères écoénergétiques.

	2022	2023	2024	PTI	PQI	PDI
Autobus électriques	11 742 501	16 514 260	23 075 553	51 332 314	125 848 676	243 305 650
Véhicules de services	1 509 819	374 117	-	1 883 936	1 883 936	1 883 936
Total	13 252 320	16 888 377	23 075 553	53 216 250	127 732 612	245 189 586

RÉALISATIONS

Le PDI étant révisé annuellement, plusieurs réalisations sont à souligner en rétrospective pour la dernière année :

Le **niveau d'achalandage est maintenant disponible via les applications Chrono et Transit** pour chaque arrêt de la plupart des lignes du RTL du lundi au vendredi. Les clients peuvent ainsi mieux planifier leurs déplacements grâce à une prévision basée sur l'achalandage réel des dernières semaines de service. Ils ont ainsi une meilleure idée du nombre de personnes attendues à bord des autobus.



Un contrat a été octroyé pour **une solution d'affichage numérique dans les abribus**. Ces panneaux à affichage dynamique, au nombre de 120, seront répartis sur le territoire de l'agglomération de Longueuil. La clientèle pourra donc consulter les horaires des prochains passages en temps réel ou planifié, les perturbations de service et les messages d'intérêt à même leur arrêt.



Le RTL a procédé **au lancement de ses premiers véhicules à propulsion 100 % électrique**. Ces cinq midibus représentent un pas de plus vers l'électrification. Reçus en 2020, les midibus ont fait l'objet d'une série de tests afin d'analyser la performance de plusieurs paramètres clés. Cette période d'essai a de plus permis d'adapter nos installations et d'entamer la formation de nos employés.



RÉALISATIONS

Dans l'objectif de poursuivre l'amélioration de l'offre d'abribus sur le territoire de l'agglomération de Longueuil, **une trentaine d'abribus supplémentaires** ont été ajoutés sur le réseau cette année et une autre trentaine de ceux déjà en place ont été remplacés.



Vingt vérins hydrauliques ayant atteint leur fin de vie utile ont été remplacés au garage 1 du Centre d'exploitation de Saint-Hubert (CESH). Ces vérins permettent de soulever les autobus afin d'y effectuer des tâches d'inspection, de maintenance et de nettoyage.



Neuf lignes de vie existantes ont été remplacées et trois monorails de lignes de vie dans trois baies de travail ont été ajoutés au centre d'exploitation du Vieux-Longueuil (CEVL). Ces interventions ont nécessité le renforcement de la structure du bâtiment pour permettre aux lignes de vie existantes de supporter deux travailleurs au lieu d'un seul ainsi que l'ajout de trois nouvelles lignes de vie pour permettre d'optimiser le processus d'entretien des autobus.



